



Insuffler plus de mixité dans un monde en pleine transformation demeure notre propriété !

La société dans son ensemble évolue en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cependant, des déséquilibres persistent, notamment dans la sphère professionnelle. Dans l'ingénierie en particulier, le taux de féminisation est de 31%, prolongement naturel du taux de filles dans les écoles d'ingénieurs. Aussi, la mixité devient un levier phare pour relever les défis du futur et les entreprises du SYNTEC sont en première ligne pour mener à bien les transitions sociales, technologiques et environnementales les plus importantes.

La filière, à travers chacune de ses entreprises, s'engage autour de 4 axes forts :

> **Attirer les femmes dans l'ingénierie** : proposer des stages de découverte pour les jeunes filles de 3ème, encourager les collaboratrices des entreprises à réaliser des interventions dans les établissements scolaires, participer à des forums emplois en mettant en avant les talents féminins...

> **Garder les talents féminins dans l'ingénierie** : garantir le même niveau de rémunération à performance/compétences/expériences professionnelles égales, former les recruteurs et managers pour leur faire prendre conscience des biais dans le processus, fixer des objectifs de mixité aux managers...



> **Permettre aux femmes d'évoluer dans l'ingénierie** : réaliser un entretien à l'arrivée d'un enfant dans le foyer pour réfléchir à la situation optimale pour les parents, former les managers pour la gestion du retour d'un congé maternité/congé parental, sensibiliser les pères au congé paternité, faciliter la flexibilité des horaires...

> **Encourager l'accès aux postes de Direction pour les femmes, en développant la mobilité ascendante** : mise en place de programme de mentorat, accompagner les talents féminins via des formations, favoriser la promotion des talents féminins internes à l'entreprise avant de se tourner vers l'extérieur...

Ainsi chaque entreprise signataire de la charte, dont AXODYN, s'engage à mener au moins une action citées ci-dessus par an.

